



l'édito



Nous voilà au terme d'un été où Mens est apparu comme un bourg animé où il fait bon vivre.

Nombres d'animations se sont déroulées sous l'égide de la municipalité mais aussi des associations que je remercie vivement. Nous avons voulu un effort d'accueil des vacanciers pour le plaisir de toutes et tous.

Aujourd'hui, nous reprenons notre rythme automnal avec la rentrée des classes et la reprise des activités annuelles de chacun-e (au moment d'écrire ces lignes, je ne connais pas les conditions liées au problème sanitaire). De très nombreux projets impactant notre commune sont en cours de réalisation ou en phase de démarrage. Je vous engage vivement à venir en discuter dans les différents groupes de travail et commissions que vous pouvez encore rejoindre.

L'été très chaud nous a de nouveau mis en face de la réalité du changement climatique, nous encourageant à prendre des orientations rapides sur nos façons de vivre et de consommer. Les orages violents ont entraîné des troubles déjà connus mais de plus en plus fréquents : inondations au pied de Mens ou turbidité de l'eau au niveau du réservoir des Brachons. Des solutions de courts termes sont mises en place et des études en vue de financements de travaux sur le moyen terme ont débuté. Des réunions publiques sont prévues pour échanger sur les réalisations futures de l'entrée de Mens au niveau de la Croix. J'espère vous y rencontrer.

Ce que je retiens de ce début de mandat, la bienveillance et l'envie de partage entre les gens.

Nous ferons tout pour contribuer au maintien de cet état d'esprit.

PIERRE SUZZARINI



UN ÉTÉ CHAUD... EN FESTIVITÉS !

Après le coup d'envoi musical donné avec la fête de la musique, les festivités à Mens se seront succédées tout l'été pour le plaisir de nombre de mensois-e-s, vacancier-ières, commerçant-e-s...

Il y en a eu pour tous les goûts et âges : vernissages d'expositions de peinture - Les Végétales, Annie Chemin ; feux d'artifice, l'ouverture du terrain de foot permettant à chacun-e de se tenir à distance et de profiter pleinement du spectacle, et la traditionnelle retraite aux flambeaux ; trampolines, pêche aux canards, auto-tamponneuses, jeux d'arcade... ; multiples propositions musicales et dansantes dont celles initiées par *ALORS MENS* ; lectures publiques et autres animations proposées par *LA PALPITANTE* ; marchés nocturnes ; fête du Bourras ; Festi'street ; la Grande Lézarde de Terre Vivante et pour finir, la Rurale ! Sans compter d'autres propositions plus discrètes qui nous ont peut-être échappées !

Bravo et merci à toutes les actrices et tous les acteurs qui ont rendu possible cet été animé, convivial et festif !

De l'énergie accumulée pour une rentrée qui ne manquera pas d'être affairée !

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR) DE MENS : LES AIDES FINANCIÈRES À LA RÉNOVATION

Dans le périmètre du SPR, les travaux de rénovation coûtent plus cher, afin de respecter le caractère architectural traditionnel. Mais des aides sont possibles. Elles concernent des projets ayant une volonté de réaliser des travaux de manière traditionnelle, permettant de conserver l'intérêt du bien en question ou de retrouver des dispositions d'origine.

LABEL DE LA FONDATION DU PATRIMOINE

<https://www.fondation-patrimoine.org/aides-au-patrimoine/aide-au-patrimoine-prive/le-label>

L'attribution du label de la Fondation du patrimoine s'applique à des travaux de restauration extérieurs (toiture, façade, huisseries, etc.), non débutés au jour de l'octroi du label. Elle est conditionnée à l'obtention de l'avis favorable de l'Architecte des bâtiments de France sur le programme de travaux envisagé.

Contact : M. Frédéric-Nicolas KOCOUREK, chargé de mission à la Fondation du Patrimoine, qui pourra vous orienter dans le cadre de votre demande de label et répondre à vos éventuelles questions sur les aides allouées par ce label : frederic.kocourek@fondation-patrimoine.org

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE - SERVICE PATRIMOINE CULTUREL

<https://culture.isere.fr/page/subventions-du-departement-de-lisere>

(patrimoine : restauration du patrimoine)

Les travaux de préservation et de restauration doivent avoir un caractère patrimonial : ils doivent être réalisés « dans les règles de l'art », ils doivent respecter le caractère ancien du bâti, ses techniques et les matériaux utilisés, ils ont donc un caractère qualitatif et conservatoire. L'exécution du diagnostic et de la maîtrise d'œuvre des projets par un architecte du patrimoine ou sensible à celui-ci est vivement conseillée et encouragée par une bonification supplémentaire.

Contact : M. Thierry GRAILLAT, architecte au sein du service patrimoine culturel, qui s'occupe de ces dossiers de subventions et qui pourra vous indiquer les modalités demandées : thierry.graillat@isere.fr

Rappel : vous pouvez faire appel à l'architecte-conseil du CAUE en prenant rendez-vous via la communauté de communes du Trièves.

https://www.cc-trieves.fr/contact_pôle_de_Cielles



Je peux également vous accueillir, ainsi qu'Alice Argoud, secrétaire de mairie chargée de l'urbanisme, sur rendez-vous, pour accompagner votre projet en amont de la constitution de votre dossier.

Article rédigé par Claude Didier, délégué à l'urbanisme, à la politique foncière et aux mobilités, à partir de la documentation envoyée par l'Architecte des Bâtiments de France.

CONCERTATION SUR L'ÉTUDE DE SÉCURISATION DES DÉPLACEMENTS DANS LE BOURG DE MENS

Le 24 juin nous avons rencontré les cabinets Verdi et Square Paysage pour discuter des suites à donner à l'étude de sécurisation des déplacements (notamment à pied, à vélo, en voiture) dans le bourg de Mens. La transformation de l'entrée Est de Mens, rue des Alpagnes (eau, assainissement et sécurisation des déplacements) verra le jour en 2021, après études. En attendant, la municipalité tient à poursuivre le dialogue avec les habitant.e.s, prévu dans le cahier des charges, sur la globalité du projet. Ce dialogue avait bien commencé avec une balade dans Mens, le 15 novembre 2019, à la rencontre des points « chauds », mais la période électorale puis le confinement l'avaient stoppé provisoirement.

Une exposition portant sur ce projet de sécurisation des déplacements et sur les esquisses devrait être présentée aux habitant.e.s du 21 septembre au 17 octobre à la mairie, salle du conseil, avec un registre d'expression disponible. Vous pourrez venir découvrir le diagnostic sur la sécurisation des déplacements et les propositions faites par Verdi et Square Paysage aux heures d'ouverture de la mairie ainsi que le samedi matin.

Une réunion publique aura lieu en octobre (peut-être le 9) et constituera le temps fort de cette concertation. Verdi, Square paysage et la municipalité pourront ensuite intégrer les propositions et les remarques des habitants dans l'étape suivante, la réalisation de l'avant-projet, qui fera également l'objet d'une réunion publique de présentation en novembre.

LES COMMISSIONS FONT LEUR RENTRÉE !



INSCRIPTIONS À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE OU PAR MAIL : SECRETARIAT@MAIRIE-DE-MENS.FR



Lors du conseil municipal du 7 juillet salle des Sagnes, deux points de l'ordre du jour ont fait débat.

- Le premier point revenait sur le « trouble à l'ordre public » dû à l'intervention de la société Solution 30 et la pose forcée d'un compteur Linky rue du Bourg. Le maire a rappelé que bien que la pose des compteurs Linky ne relève pas de la compétence de la commune, il n'en souhaitait pas

moins que la volonté des habitants refusant ces compteurs soit respectée. **Une motion, présentée par C. Didier, a été adoptée après discussion, par 12 voix POUR, 2 voix CONTRE et 1 Abstention.**

MOTION LINKY

Le conseil municipal de Mens, soucieux de la tranquillité publique dans la commune, souhaite que cessent les tensions liées au fait que la politique d'installation de compteurs Linky par un sous-traitant d'Enedis ne tient pas compte du positionnement des habitantes et habitants. Le conseil municipal veut ainsi chercher à garantir aux usagers la liberté d'exercer leur choix individuel et sans pression.

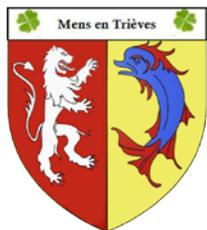
Pour cela, par cette motion, le conseil municipal de Mens rappelle à Enedis les trois points suivants en matière de respect du droit et d'éthique :

- Chacune ou chacun a le droit de refuser ou d'accepter l'accès à son logement ou à sa propriété.
- Chacune ou chacun a le droit de refuser ou d'accepter que les données collectées par le compteur soient transmises à des tiers partenaires commerciaux de l'opérateur et de l'ensemble des gestionnaires qui ont accès aux compteurs.
- Ne pas rentrer dans la caractéristique d'une obsolescence programmée en supprimant des compteurs qui fonctionnent correctement et qui représentent un coût d'environ 150€ par appareil, cet état de fait ne correspondant pas à notre éthique de transition.

• **Le deuxième point** concernait le choix de l'emblème retenu pour notre village et la méthode adoptée... **Il était finalement décidé, d'un commun accord, que chacune des parties présenterait son point de vue dans le TUM de septembre...**

PRESERVONS ET INNOVONS

Jean-Louis GOUTEL, Véronique MENVIELLE-CHABERT, Bernard CHEVALIER



Notre logo : un trait d'union entre le passé et l'avenir

Lors du conseil municipal de juillet 2020, le conseil a souhaité réouvrir une discussion sur le logo de notre commune. Suite à nos remarques, le TUM nous ouvre

une page pour rappeler si nécessaire la signification que nous avons voulu donner à ce logo.

En 2016, la municipalité de Bernard Coquet a souhaité un blason plus représentatif pour notre bourg centre, capitale historique du Trièves, riche de son passé qui n'est pas fait « de bric et de broc ». Il souhaitait s'y appuyer fortement pour redynamiser notre tourisme et notre économie.

Sur la partie droite du blason, le dauphin représente le Dauphiné., Mens se situant au cœur de cette province.

Sur la partie gauche, faisant face au dauphin, le lion majestueux incarnant les armoiries du duc de Lesdiguières, figure emblématique indissociable de l'histoire du Dauphiné et de la ville de Mens.

Sur le bandeau supérieur, le trèfle représente le Trièves et notre histoire plus contemporaine et bien sûr le nom de notre bourg Mens s'associant évidemment au Trièves.

Nous devons être fiers de cette histoire et de nos racines et les valoriser pour forger notre avenir.

BERNARD CHEVALIER

• Le logo de l'abeille et du Châtel : une démarche participative, un avenir durable

Quatre numéros du TUM de février 2009 à mars 2010 font état de la démarche participative dans la durée menée pour le choix du logo de la commune sous le mandat d'Annette Pellegrin (il n'y en avait pas avant). Les habitant.e.s ont donc été sollicité.e.s pour faire des propositions. 24 logos, exposés, ont été mis au vote, 98 Mensois-es ont voté.

4 logos ont été retenus.



Une commission spécifique en a mixé deux pour aboutir au logo retenu, validé par les habitant.e.s. Une délibération municipale a enfin entériné ce choix.

L'abeille dans son environnement local incarne l'intelligence collective et le rôle essentiel qu'elle a dans notre avenir commun avec la pollinisation.

Ce logo symbolisait donc l'avenir durable.

CLAUDE DIDIER

LA POSITION DES ÉLU-E-S DE PARTAGEONS DEMAIN

Notre volonté est de ré-ouvrir le chantier du logo de Mens. Nous entendons le souci de trouver un meilleur équilibre, une meilleure harmonie et un meilleur lien entre passé et avenir, en associant richesse patrimoniale et avenir durable. Nous souhaitons donc poursuivre cette réflexion pour aboutir à un logo à la fois « innovant » et rassembleur, davantage représentatif de notre village et de sa diversité. La sollicitation d'une personne compétente dans ce domaine permettrait en plus de disposer d'une véritable charte graphique mieux adaptée aux exigences de la communication d'une commune.

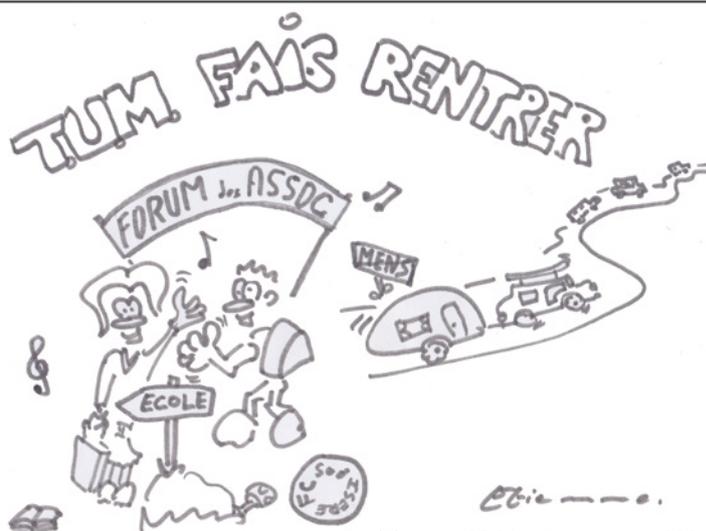
Nous reviendrons vers vous sur ce sujet afin de le partager, dans le cadre de la participation des Mensois-e-s que nous avons fortement portée pendant la campagne des municipales.

• L'intégralité du compte rendu est disponible sur le site de la mairie (NB : L'obligation légale de l'adoption au début de chaque conseil municipal du compte rendu du conseil précédent est responsable du délai d'un mois avant publication sur le site)

• Dernière minute : Compteurs Linky

La mairie de Mens a reçu un courrier du préfet qui conclut ainsi : «...Sauf à me démontrer que cette lecture de la délibération précitée du 7 juillet 2020 procède d'une interprétation erronée, celle-ci m'apparaît illégale. Aussi, je vous prie de bien vouloir inviter le Conseil municipal à procéder à son retrait. »

Ce sujet sera donc rediscuté au conseil municipal du 15 septembre.



ÉLECTION DU NOUVEL EXÉCUTIF

le conseil communautaire d'installation s'est tenu le vendredi 10 juillet à Clelles. Ont été élu.e.s :

JÉRÔME FAUCONNIER (Avignonet) Présidence - 38 voix / 3 blancs
11 postes de vice-présidents - 40 pour / 0 contre/ 1 blanc -

1^{ère} VP : **ERIC FURMANCZAK** (Monestier de Clt) vie sociale CIAS - 33 voix / 7 blancs / 1 nul -

2^{ème} VP : **CHRISTOPHE DRURE** (Roissard) eau déchets - 39 voix / 2 blancs -

3^{ème} VP : **ALAIN VIDON** (St Baudille et Pipet) écoles -38 voix / 3 blancs -

4^{ème} VP : **CHRISTIAN ROUX** (Sinard) développement durable mobilités - 39 voix / 2 blancs -

5^{ème} VP : **PHILIPPE VIAL** (Clelles) agriculture alimentation forêt - 39 voix / 2 blancs -

6^{ème} VP : **FANNY LACROIX** (Châtel en Trièves) tourisme - 33 voix / 8 blancs -

7^{ème} VP : **JEAN-LOUIS GOUTEL** (Mens) finances RH Europe - 27 voix / * / 2 blancs

* face à JEAN-MARC BELLOT (Gresse en Vercors) 12 voix -

8^{ème} VP : **PIERRE SUZZARINI** (Mens) culture - 36 voix / 5 blancs -

9^{ème} VP : **CAROLINE FIORUCCI** (Monestier de Clt) enfance jeunesse famille - 39 voix / 2 blancs -

10^{ème} VP: **BÉATRICE VIAL** (St Paul les M) urbanisme aménagement - 32 voix / 9 blancs -

11^{ème} VP: **ERIC BERNARD** (St Jean d'Hérans) relation avec les communes - 38 voix / 3 blancs -

● **Rappel** : Les associations sont invitées à transmettre par mail à m.farcat@cdctrieves.fr les mises à jour et détails de leurs activités pour 2020 - 2021.



Fibre Optique

COPROPRIÉTÉS, LOTISSEMENTS, CONVENTIONNEZ AVEC ISÈRE FIBRE

Isère Fibre est l'opérateur chargé du raccordement des immeubles et lotissements, de l'exploitation et de la maintenance du réseau 100% fibre déployé dans le cadre du projet Isère THD, initié par le Département de l'Isère.

S'il n'y a aucune démarche particulière à effectuer pour les maisons individuelles, en revanche, tout ensemble immobilier dès 4 logements (copropriétés privées en immeubles, lotissements de pavillons sur voiries privées, immeubles locatifs) doit conventionner avec Isère Fibre, délégataire du département, pour autoriser à faire les études et les installations de la fibre. Si ces démarches gratuites ne sont pas effectuées, les logements ne pourront pas bénéficier de la fibre lorsque celle-ci sera disponible sur la commune. Cette convention doit être votée et approuvée en assemblée générale, mais un mandat peut être accordé au conseil syndical.

- Pour tout renseignement : www.iserefibre.fr
- Ou auprès votre contact conventionnement :
Cindy CONORTON / 04 57 56 04 02
c.conorton@ert-technologies.fr



NOUVEAU !

Les élus sont à votre écoute en Mairie chaque samedi matin de 9h30 à 11h30.

SANS RENDEZ-VOUS.

MAIRIE DE MENS :

Téléphone : 04 76 34 61 21
Télécopie : 04 76 34 65 64
Courriel : secretariat@mairie-de-mens.fr
<http://www.mairie-de-mens.fr>
Ouverture au public :
du lundi au vendredi de 9h à 12h

LA DÉCHETTERIE :

lundi, mercredi, samedi
de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15

MÉDECINS : 04 76 34 65 74

INFIRMIERS : 04 76 34 61 59

KINÉS : 04 76 34 62 30

DENTISTE : 04 76 34 63 20

PHARMACIE : 04 76 34 61 24

SIAD : 04 76 34 67 83

ADMR : 04 76 34 66 67

P'TITOUS DU TRIÈVES : 04 76 34 86 98

ÉCOLES MATERNELLE : 04 76 34 60 44

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : 04 76 34 60 86

COLLÈGE : 04 76 34 62 02

MAISON DU TERRITOIRE :

04 76 34 85 00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

Pôle de Mens 04 76 34 67 66

OFFICE TOURISME : 04 82 62 63 50



Le dimanche 26 juillet, FLORENCE LORENZI, GILLES BARBE, MARINE CURTIL et MARC TERRIER ont participé à la cérémonie de commémoration du Pas de l'Aiguille. Après l'appel aux morts et la dépose de gerbes, ils ont lu ce texte à deux voix.

COMMÉMORATION DU PAS-DE-L'AIGUILLE

GILLES : Nous avons choisi de vous lire quelques extraits du livre d'ALBERT DARIER « TU PRENDRAS LES ARMES » qu'il a dédié à ses camarades de combat et celle spécialement réservée par l'auteur à l'intention de :

GASTON PUPIN mon camarade d'enfance devenu compagnon de résistance et de combat dans cette section de Mens, et en souvenir des heures tragiques ou exaltantes vécues ensemble. Très affectueusement.

Récit Pas de l'Aiguille en Vercors :

FLORENCE : Puis quand l'ombre est presque au sommet, quand la pierre devient toute rose des dernières flammes que lui abandonne le soleil, Joseph et Félix se sont arrêtés de parler ne voulant rien manquer du spectacle de ces quelques secondes. Une fois de plus ils auront la même pensée.

Pourquoi n'est-il pas encore donné à l'homme assez d'intelligence pour consacrer son temps à la contemplation de tout ce qu'il a sous les yeux et que sa courte vie ne peut suffire à découvrir, plutôt qu'à toujours fournir des armes avec lesquelles il se détruit... Saleté de guerre. »

GILLES : « Que se passe-t-il ? D'où vient cette rafale ? Qui a tiré ? Est-ce la mitraillette de la garde du Pas qui annoncerait comme convenu l'arrivée des Allemands ? »

La première voix qui va s'élever est celle qu'ils attendent, celle de leur lieutenant vers qui, inconsciemment, les regards se sont tournés :

« On est coincés les gars ! Je ne pense pas que vous voulez vous rendre ? ... »

Déjà à l'esprit de tous, vient le pire. Mais ils ont fait leur choix, bien avant.

Et cette question étant posée, au moment où il fallait, la réponse étant faite comme elle l'a été, le chef comme ses hommes ont bien senti que c'est la première et la dernière fois qu'elle est débattue et que dorénavant tout peut arriver, sauf cette éventualité.

Un silence affreux règne dans la grotte. Dehors tout est parfaitement calme aussi. Comme si même l'ennemi avait senti qu'il allait se passer quelque chose d'épouvantable, à cette minute inhumaine où chacun veut faire le geste de détourner la tête et se boucher les oreilles pour ne plus rien voir, ne plus rien entendre.

Récit : Ainsi finit l'aventure

FLORENCE : Maintenant que le village a repris sa petite vie de tous les jours, dominé mais protégé par le Grand Obiou, majestueux et sévère, blotti aux pieds du bonnet de Calvin, il peut regarder au loin, droit devant lui, le Mont Aiguille, sentinelle avancée du Plateau du Vercors.

En 1944, ses fils ont fait pour lui ce qu'ils devaient. Beaucoup en sont morts, d'autres en ont gardé dans leur chair les marques indélébiles.

Bien sûr, s'il fallait, pour rester libres, ses enfants d'aujourd'hui referaient ce qu'ont fait ses enfants d'hier.

Mais que le village d'aujourd'hui reste plutôt attentif à sa liberté. Qu'il consacre ses jours et ses ans à apprendre aux hommes de ce temps et à tous ceux de demain quel peut en être le prix, tout en conservant jalousement, toujours aussi vivace, le secret de sa foi.

Qu'il attache surtout à savoir user de cette liberté, don magnifique et dangereux, pour qu'il ne lui arrive plus jamais de la perdre, pour qu'il n'ait plus jamais, contre qui que ce soit, à dire à ses enfants :

« **TU PRENDRAS LES ARMES !** »



La gerbe transportée par Gilles Barbe



INAUGURATION DE L'EXPOSITION LES VÉGÉTALES

par le maire en présence des artistes Nicole Miard, Pascale Riccoboni et François Girardet et de nombreux curieux.

Pascale Riccoboni a aussi prêté des œuvres exposées à l'accueil de la mairie.

D'autres artistes suivront.



LES MARCHÉS NOCTURNES

Lancé par Rosemary Giovanetti depuis 2017, le marché nocturne est devenu un moment festif incontournable de l'été à Mens. Il était important pour nous de poursuivre cette animation tant pour les commerçant-e-s et les exposant-e-s, qui sont dans un contexte économique difficile, que pour chacune et chacun d'entre nous qui aspirons à la bonne humeur et à la légèreté de bons moments dans notre village.

Le 13 juillet veille de la fête nationale, c'était la 4^e édition. Malgré la pandémie, beaucoup de personnes se sont déplacées pour découvrir les produits et créations des 44 exposant-e-s présent-e-s et de nos commerçant-e-s qui sont resté-e-s ouvert-e-s pour la circonstance.

Le temps clément a permis la déambulation tranquille pour les visiteurs d'étals en étals, pour une dégustation, un échange sur une technique, un coup de cœur pour un bijou, un vêtement, un bâton, une glace, la surprise d'un cadeau, un en-cas ou simplement boire un pot entre ami-e-s à la terrasse d'un bistrot. Au vu du succès de ce marché, nous avons reconduit cette animation au mois d'août.

Deux belles soirées qui ont contribué à faire de notre village un lieu de convivialité dans une ambiance estivale chaleureuse et accueillante.

Gilles BARBE





17-18-19-20
septembre 2020
La fête de la transition à Mens et dans le Trièves

QUEL TRIÈVES POUR DEMAIN ?



www.quellefoire-trieves.fr



17-18-19-20 septembre 2020

JEUDI : Conférence de Jean-Philippe Valla

VENDREDI :
Randonnée botanique avec Bertille Darragon, et randonnée lecture du paysage avec Raphaël Lachello

VENDREDI : Conférence de Stéphane Labranche, du Giec

SAMEDI : Table-ronde sur l'accès à la terre

DIMANCHE :
"Le grand secret du lien", projection en avant-première et débat avec Frédéric Plénard et Philippe Meirieu

DIMANCHE : "Safari Ici", spectacle de Heiko Buchholz

DIMANCHE : "Et baisse les yeux quand je te parle", conférence gesticulée de Camille Pasquier

DIMANCHE : "La Fiole", spectacle théâtral de la Cie de la Botte d'or

SAMEDI : Atelier fiction avec Les Ateliers de l'Antémonde

Mais aussi des ateliers cuiseur solaire, décoctions, modelage et tournage de la terre, greffe de fruitiers, graines au jardin, valoriser les biodéchets, toilettes sèches, massage assis...

Ateliers
Visites
+ Exposition
Espace vidéo

SAMEDI ET DIMANCHE : Des visites pour découvrir la transition en pratique : jardin maraîcher bio, jardin et rucher partagés, jardins du centre Terre vivante, pépinière, vignes, habitats en auto-construction, groupé, communautaire, rénovation énergétique...

Danse, repas, musique avec Céline Perroud et DJ Blaque Daupe

! SAMEDI : Grand marché à Mens + soirée festive

Tout le programme sur www.quellefoire-trieves.fr
Contact marché : 06 08 40 53 59
Contact programme : 06 47 38 46 98



À LA RECHERCHE DE PETITES MAINS

Les bénévoles de la foire restent actifs : la signalétique, la diffusion des affiches, l'accueil de nos invités restent à mettre en place ! Il nous faut aussi des gros bras pour installer le marché, fabriquer un panneau d'expression grand public, réaliser des tartines salées avec la soupe au chaudron du samedi soir, vendre des pass et renseigner au point info, accompagner les visites chez nos partenaires triévois-es...

Autant dire qu'il y a du choix !

Si vous souhaitez aider la mise en place de la foire, 2 heures de libre suffisent !

Contactez David
au 06 47 38 46 98 !

Les bénévoles de QF

Connectez-vous !

D'OCTOBRE 2020
À
JANVIER 2021



Ateliers Informatiques

NIVEAU DEBUTANT
MODULE DE 4 DEMI-JOURNEES PAR STAGIAIRE

OUVERTS AUX HABITANTS DU TRIÈVES

Contact : connectezvous.trieves@gmail.com



Ces ateliers gratuits, moyennant une adhésion de 10 € à l'EPN, s'adressent aux débutants. Ils se dérouleront dans les locaux de Mixages sur 4 semaines à raison de 2 demi-journées par semaine du 5 octobre à fin janvier (hors vacances scolaires) et sont animés par un formateur agréé de la structure *COUP D'ŒIL* de Prébois.

- Qu'est-ce qu'un ordinateur ? Prise en main du clavier, enregistrer et retrouver ses documents...
- Qu'est-ce qu'un fichier ? un dossier ? Comment ranger ses documents, ses photos... ?
- Comment naviguer sur internet, gérer des mails, en toute sécurité ?
- Découvrir les nouveaux outils de communication à distance comme la visioconférence qui se sont révélés indispensables pendant le confinement et qui sont appelés à se développer.

INSCRIPTIONS lors du forum des associations à Mens le 5 septembre et / ou lors de la réunion d'information qui aura lieu la semaine du 14 au 18 septembre. Des groupes de 6 à 10 personnes seront constitués à ce moment.

Pour tout renseignement : epn.trieves@gmail.com / Michel RIBET 06 71 82 49 38

Le Club alpin français Obiou est un club affilié à la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne. Il réunit des montagnards de la région, autour de leur passion commune.

Existant depuis plus de 25 ans le CAF Obiou compte actuellement plus d'une centaine de membres.

En adhérant au CAF Obiou, vous aurez accès aux activités et sorties organisées par le club. Vous pourrez découvrir ou pratiquer l'escalade, l'alpinisme, la randonnée pédestre et le ski de randonnée.

- Cours d'escalade enfants et ados (de 8 à 17 ans) : tous les mardis de 16h45 à 18h15 (débutants) et de 18h15 à 19h45 (avancés) au gymnase du collège de Mens.

Des sorties en falaise sont également prévues. **Tarif : 170 € + adhésion**

- Escalade adultes : accès libre au mur d'escalade du gymnase du Collège de Mens tous les mercredis de 18h à 21h. Tarif : 15 € + adhésion. Des sorties en falaises seront également organisées.

- Randonnée pédestre : une sortie hebdomadaire (tous les mercredis)

- Alpinisme : un séjour organisé en juillet

- Ski de randonnée : un séjour organisé en février et des sorties ponctuelles

- Aventure au féminin : une sortie par mois entre femmes pour apprendre à être autonome, principalement en escalade mais aussi de la randonnée, du ski de randonnée, du canyoning...

Notre assemblée générale se tiendra :

vendredi 27 novembre à 18h30 à l'Espace Culturel de Mens.

NOTEZ bien la date et VENEZ nous découvrir, nous soutenir et surtout nous rejoindre.

Retrouvez-nous sur internet : cafobiou.ffcam.fr

et sur Facebook : www.facebook.com/cafobiou.fr



UN APRÈS-MIDI AVEC JEAN GIONO

Samedi 26 septembre au château de Montmeilleur, dans le cadre des cinquante ans de la mort de Jean Giono et de l'opération « Paysage Paysages », l'association Hôtel Europa / Golem théâtre, en collaboration avec le Musée du Trièves et le réseau des médiathèques, fera entendre quelques pages extraites de :

« FAUST AU VILLAGE »,

un recueil de nouvelles qui se déroulent dans le Trièves.

C'est en 1931 et 1932 que Giono découvre le Trièves où il séjourne à Tréminis. En 1935, grâce à son amie peintre Edith Berger, Giono et sa famille passent leurs vacances à Lalley, dans la maison du maire. Il y reçoit la visite d'André Gide et de l'éditeur Jean Denoël.

Dans son « cloître » de montagnes, Lalley et le Trièves vont occuper une place de choix dans l'œuvre de Giono, qui y trouve une source d'inspiration. C'est là que Giono conçoit ou écrit plusieurs de ses livres : *Batailles dans la montagne*, *Les vraies Richesses*, *Un roi sans divertissement*, *Les âmes fortes*, *Faust au village*, *Village...*

C'est aussi au château de Montmeilleur que se déroulent quelques scènes d' « Un roi sans divertissement ».

À partir de 16h : accueil du public et projections du travail photographique d'Emmanuel Breteau autour du Trièves de Giono.

17h30 : lectures de « FAUST AU VILLAGE » par la Cie Golem théâtre. Adaptation : Michal Laznovsky, avec Bruno La Brasca, Philippe Vincenot, Frederika Smetana.

Tarif : 10€.

Renseignement : contact@hoteleuropa.fr / 06 89 20 86 17 / f.dumolard@cdctrieves.fr / 04 76 34 88 28.

En fonction des mesures sanitaires en application durant cette période, le nombre de participants pourra être limité. Avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département de l'Isère et de la Communauté des communes du Trièves.

Les rendez-vous du mois à Mixages septembre 2020

Vie des assos...

DÉCOUVERTE ET INSCRIPTION
AUX ACTIVITÉS
SPORTIVES, CULTURELLES ET DE LOISIRS

FORUM DES ASSOCIATIONS 2020

À MENS

SAMEDI 5 SEPTEMBRE | 9H-12H
À MIXAGES

INFOS AU 04 76 34 27 02
Mixages - Espace de Vie sociale - 153, rue du Dr Senebier, Mens

samedi
26 sept et 3 oct 2020
12h-15h
avec repas partagé

ET VOUS, VOS FACTURES D'ÉNERGIE, ÇA VA COMMENT ?

Profitez de 2 ateliers pratiques et participatifs
pour réduire vos factures

- comprendre ses consommations d'énergie
- les gestes qui sauvent... sa facture !
- utilisation et prêt d'appareils de mesure de conso
- bricolages, trucs et astuces

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION
MIXAGES 04 76 34 27 02

Ateliers **gratuits** proposés par l'association Kerléa et financés par la communauté de communes du Trièves dans le cadre de la proposition d'action TEPOS (Territoire à Energie POSitive)

KERLEA
MIXAGES - Espace de Vie Sociale
153, rue du Dr Senebier 38710 Mens - accueil.mixages@cdctrieves.fr

LES PERMANENCES GRATUITES

Architecte Conseil

vendredi 4 septembre
sur RdV : 04 76 34 49 13

Avocate Conseil par téléphone

vendredi 4 septembre
sur RdV : 04 76 34 27 02

**Permanences Territoire
Zéro Chômeur Longue Durée**

par téléphone

projet Pep's
infos : 06 73 69 55 57

Espace info Energie

jeudi 17 septembre
sur RdV : 04 76 14 00 10

ADIL (infos liées au logement)

jeudi 17 septembre
sur RdV: 04 76 53 37 30

LES MERCREDIS À MIXAGES

tous les mercredis scolaires
accueil de loisirs de 3 à 11 ans

CAFÉS ÉNERGIE

samedi 26 sept. et 3 oct.

FORUM DES ASSOS

samedi 5 septembre
de 9h à midi

LA MÉDIATHÈQUE DE MENS



Horaires d'ouverture :

Lundi : 16h - 19h
Mercredi : 14h - 17h30
Jeudi : 16h - 19h
samedi : 9h - 12h30

Tél: 04.76.34.60.13
mediatheque.mens@cdctrieves.fr



retrouvez toutes les actualités de Mixages sur

Espace de Vie Sociale « Mixages »
153, rue du Dr Senebier 38710 Mens - 04.76.34.27.02 - accueil.mixages@cdctrieves.fr





AU COLLÈGE DE MENS ORGANISÉ PAR PROCHAINE SORTIE ET L'ÉCRAN VAGABOND DU TRIÈVES



À L'HEURE OÙ
NOUS IMPRIMONS LE JOURNAL,
NOUS N'AVONS TOUJOURS
PAS CONNAISSANCE
DE LA PROGRAMMATION
DES FILMS, GÉNÉRALEMENT
PROPOSÉE POUR LES SÉANCES
DU DIMANCHE À 18H30

Plein tarif : 4,50€
Tarif réduit : 3,50€
(enfant et abonnement)

Renseignements sur :
www.ecranvagabond.com



Solenn Allain : www.latelier42.com

En amont de cette création, plusieurs contraintes étaient posées que Sylvie et Solenn ont trouvées plutôt stimulantes : proposition végétale en mouvement (rapprochement avec la matière du livre elle-même végétale), lisibilité du dessin de loin, couleur lumineuse, occupation de l'espace ad hoc pour une bonne visibilité de ce qui est exposé dans la vitrine. Le choix de conserver la typographie proposée l'an dernier par Solenn, qui donne des cours de dessin à Mixages, a été retenu.

LA PALPITANTE : UNE NOUVELLE ILLUSTRATION DE LA VITRINE

UN THÈME, DEUX ARTISTES.

Les 2 artistes, Solenn Allain (créatrice de la 1^{ère} vitrine) et Sylvie Bello (la nouvelle création), se sont retrouvées par hasard autour du même projet artistique initié par La Palpitante alors qu'amies de longue date, elles ne s'étaient pas revues depuis longtemps.



Sylvie Bello : sylviebello.blogspot.com

PRESERVONS ET INNOVONS

Jean-Louis GOUTEL, Véronique MENVIELLE-CHABERT, Bernard CHEVALIER



A propos du Blason !

Lors du précédent conseil municipal de juillet 2020, le maire et son conseil municipal a souhaité réouvrir la discussion sur un éventuel nouveau changement du logo de la mairie de Mens. Pourquoi ? Nous avons posé la question. La réponse est quelque peu surprenante :

Le changement du précédent logo (la petite abeille) par l'actuel (le blason décrit en page précédente) avait été décidé par le conseil municipal de Bernard Coquet sans concertation de la population.

Est-ce la raison pour laquelle la fameuse petite abeille est revenue se loger sur le TUM sans rien dire à personne ? Elle ne connaît pas la notion

de concertation ...elle ! mieux encore, l'ancien logo est redevenu l'officiel dans le supplément estival.

Pour rappel : le choix a été fait par le conseil municipal qui est lui-même l'expression directe de la démocratie, avec au préalable, une consultation des archives départementales, puis à une information de l'ensemble des conseillers qui ont eu plus d'un mois pour faire part de leurs remarques. Ensuite ce logo a été soumis à l'avis du conseil municipal.

Nous avons demandé à chacun des conseillers pourquoi cet empressement à vouloir le changement du logo et s'ils connaissaient la signification du logo actuel. Aucun n'a pu nous apporter quelque réponse que ce soit. Nous leur rappelons pourquoi ce choix, pourquoi nous avons voulu nous appuyer sur l'histoire très riche de notre

bourg, étayer encore plus si besoin, la phrase indissociable de Mens comme « capitale historique du Trièves ».

Nous avons été entendus puisque dans un premier temps, il nous a été proposé de décrire dans une page précédente du TUM de septembre pourquoi et comment a été conçu le blason actuel.

Un fin connaisseur de l'histoire et de la vie des nations a dit « *Celui qui ne sait pas d'où il vient ne peut savoir où il va car il ne sait pas où il est. En ce sens le passé est la rampe de lancement vers l'avenir.* »

Nous osons espérer que le nouveau conseil municipal saura prendre en compte l'importance que représente ce blason. Notre forte identité et Mens le méritent et le valent bien.

POSE DE COMPTEURS LINKY :

La pose de compteurs "Linky", propriété de la société ENEDIS, est en cours sur la commune de Mens. Interpellée par certains Mensois au sujet de ces compteurs qui suscitent la polémique, la mairie de Mens a décidé de déposer une motion sur la pose du compteur Linky.

Nous avons voté contre pour les raisons suivantes :

- Nous avons découvert le contenu de cette motion lu par Claude Didier en fin de séance sans en avoir été informé au préalable, ni même une copie en main lors du conseil municipal.

- Nous avons rappelé lors du conseil municipal de juillet que nous ne souhaitons pas que la mairie prenne position à ce propos, sachant que ce n'est pas une affaire relevant de la compétence communale. C'est un contrat établi entre un particulier et un fournisseur d'électricité. **Chaque citoyen est libre d'accepter ou de refuser la pose de ce compteur, selon ses convictions personnelles.**

Nous avons proposé comme cela avait été fait lors de la précédente mandature, une information sur le TUM pour que chacun puisse décider en connaissance de cause. Si vous ne souhaitez pas qu'un compteur Linky soit installé à votre domicile, nous vous invitons à écrire à ENEDIS

ENEDIS Sillon rhodanien Services clients particuliers, 288, rue Duguesclin BP3104 69211 LYON CEDEX 03

Pour plus de renseignements sur ce sujet, voici un article documenté d'UCF Que Choisir : <https://www.quechoisir.org/dossier-compteur-electrique-linky-t1371/>

Et le lien vers Enedis : <https://www.enedis.fr/linky-compteur-communicant>

Tarif et ouverture de la Piscine :

Nous avons voté pour la proposition d'ouverture de la piscine, avec les tarifs proposés, malgré le coût que cela représente pour les habitants de Mens en soulignant que cet équipement à une vocation territoriale.

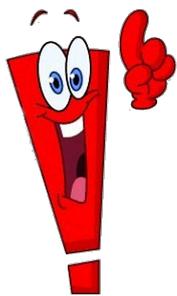
Nous demandons à réouvrir le débat sur la participation des communes voisines à la gestion de cet équipement au prorata de la population.

Commission SPR (Sites patrimoniaux Remarquables)

Participation des élus « Préservons et innovons » Bernard Chevalier en qualité de titulaire et Véronique Menvielle-Chabert en qualité de suppléante.

Nous regrettons que malgré l'augmentation de 8 à 12 représentants, l'agriculture a été complètement oubliée.

Nous avons également signalé que la présence du CAUE (*Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement.*) pour représenter les associations locales n'était pas pertinente et que sa place aurait été plus judicieuse pour représenter les personnes qualifiées.



COUP DE CŒUR OU COUP DE GUEULE, PROPOSITIONS, QUESTIONS, CRITIQUES...

Toutes les remarques et tous les points de vue* trouveront place sur cette page et contribueront à l'amélioration de notre cadre de vie commun.

* De 100 à 150 mots
1000 caractères environ (espaces compris) ; non diffamatoires, signés et un minimum argumentés. Tout refus de publication sera signalé et justifié.

IL FAUT SE MÉFIER DES ABEILLES QUAND ON LEUR DEMANDE AUTRE CHOSE QUE DU MIEL.

Premier TUM de la nouvelle équipe municipale : l'abeille est de retour en première page. Une petite Maya qui visiblement cherche à s'échapper... vers la droite. Où va-t-elle ? Pour le moment nulle part, elle est enfermée dans le titre. Attention ! La durée de vie d'une abeille dépasse rarement 5 à 6 mois et si rien ne change, à la fin de l'année elle sera morte ! Mais si on lui laisse le passage, furieuse d'être traitée comme une vulgaire figure de bande dessinée pour enfants, elle qui décorait le manteau d'hermine de Napoléon 1^{er}, elle ira piquer rageusement le lion de Lesdiguières logé dans le blason de la commune. Bien sûr elle trépassera mais au moins cet insupportable Lion, mourra lui aussi. Il restera le Dauphin et il faudra une autre abeille ou plusieurs pour nettoyer la place car un Dauphin ça a la vie dure en Dauphiné, ça porte son pesant d'histoire, comme le lion de Lesdiguières d'ailleurs.



Bernard COQUET

Océane Mazilli nous a signalé qu'il y avait dans le dernier TUM des fautes d'orthographe et des erreurs sur certains horaires...

NDLR* : le comité de rédaction, dans le respect des écrits qui lui sont confiés et de leurs auteurs et auteures, ne se permet d'intervenir que sur ceux liés à l'équipe municipale, selon l'accord entre les équipes. Si malgré notre vigilance, (3 relecteurs/relectrices, correcteurs/correctrices de la version finale, extérieur·e-s au comité de rédaction), des erreurs nous échappent, nous en sommes les premiers et premières désolé·e-s. Et nous aurons toujours le souci de faire mieux.

Tout comme l'abeille, le comité de rédaction sait la richesse de l'intelligence collective. C'est pourquoi toute personne animée par cet élan et respectueuse de l'apport de chacun·e, est la bienvenue parmi nous !

* Note De La Rédaction

C'EST QUOI UN BLASON ?

Ensemble des emblèmes qui forment un écu héraldique*. Le blason est une description identifiant son porteur, pouvant être représentée sur un écu, une armure, une bannière ou un tabar. Le blason est un signe de reconnaissance de l'individu ou de sa famille, particulièrement utilisé par les chevaliers au Moyen Âge.

*Héraldique : Science du blason, ensemble des usages et règles permettant de décrire et de représenter exactement armes et armoiries.

C'EST QUOI UN LOGO ?

Un logo peut s'inspirer d'un symbole identitaire, il peut être un lien entre le passé du village (son histoire, son patrimoine) et son avenir, il représente une valeur d'unité et d'harmonie, un lien social entre les habitant·e-s.

Un logo doit s'inscrire dans une continuité réactualisée des valeurs du village, et comme l'élément de reconnaissance identitaire pour ses habitant·e-s. Ceci se traduit à travers le graphisme et les couleurs qui portent une symbolique et le lient à la réalité.



Nous offrons la possibilité à tou·te·s les habitant·e-s de rencontrer les élu·e-s, sans rendez-vous, à la Mairie, le samedi matin de 9h30 à 11h30.

Si la question porte sur un problème spécifique, le lien avec l'élue·e référent·e sera fait.

Si une réponse ne peut être donnée immédiatement, elle vous sera apportée par la suite dans les meilleurs délais.

N'hésitez pas à utiliser cette opportunité plutôt que d'attendre, parfois dans des délais assez longs, un rendez-vous pour une question du quotidien ou pour une première prise de contact.

Le maire

**N° DE PERMANENCE DE LA MAIRIE EN CAS D'URGENCE :
06.79.07.63.18**



DÉCÈS

L'équipe municipale présente ses condoléances aux familles de :

- Mme QUACCHIA CARMEN ÉPOUSE FRANCOLIO
le 26 - 06 - 2020
- M PARAT ROBERT, MAURICE
le 03 - 07 - 2020
- Mme BONEL FRANCINE, HÉLÈNE ÉPOUSE BREGARD
le 15 - 07 - 2020

le portrait du mois...

SÉANCE DE DÉDICACE

Bénédicte Moro

Le Jeu Tue L.



Samedi 5 septembre
10h00

Café des Sports
49 rue du Breuil
38 710 Mens.

Les 3 Colonnes



Le livre a été présenté dans les pages du TUM de l'été.

À l'occasion de la séance de signature, quelques mots sur l'auteur.

Bénédicte Moro est arrivée à Mens il y a une vingtaine d'années pour raisons professionnelles. Elle se souvient de l'accueil chaleureux que lui avait alors réservé la municipalité et les parents d'élèves en attente d'une orthophoniste. Aujourd'hui c'est au tour de la jeune maison d'édition « Les 3 colonnes » de lui accorder écoute et conseils.

Ce livre a grandi en elle depuis de nombreuses années. Maintenant publié, c'est comme si l'ouvrage ne lui appartenait plus. « À lui de faire sa vie maintenant... » tout en l'accompagnant lors de séances de signature.

En septembre

Forum des asso

- 5/09

Conseil communautaire

- 14/09

Quelle foire !

- 19/09 au 20/09

Un après midi avec Giono

- 26/09

Permanence Mairie sans RDV

- Tous les samedis
9H30 à 11H30

Conseil Municipal

- 15/09 à 18h30



Public restreint

**DATE LIMITE DE DÉPÔT
DES ARTICLES POUR LE TUM
DU MOIS DE : OCTOBRE**

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

**MERCI
DE BIEN RESPECTER
CETTE DATE !**



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Pierre Suzzarini

COMITÉ DE RÉDACTION :

M. Avrain, S. Breyse, E. Chabert,
E. Gérard, M. Moreau, G. Vernay.

CRÉDITS PHOTOS : F Streit, M Moreau
Phillipe Lorenzi.

MAQUETTE : M. AVRAIN, M. MOREAU.

TIRAGE : 1000 EXEMPLAIRES
INPS

MAIRIE DE MENS :

Courriel : secretariat@mairie-de-mens.fr
<http://www.mairie-de-mens.fr>